



# La lettre de l'Afrique

[www.lalettredelafrique.fr](http://www.lalettredelafrique.fr)

N° 34 Juin 2012

La lettre de l'Afrique est une publication mensuelle d'actualité

## Sommaire

### Egypte

Le changement dans l'incertitude

Entretien avec

**Louis Dominici**

Ancien ambassadeur de France

### Mali :

Internationalisation

### Télégrammes

### Livres

LES CAHIERS DE L'AFRIQUE

UPM

LES INTERROGATIONS AFRICAINES

Revue trimestrielle d'étude et de réflexion sur le monde africain

[www.lescahiersdelafrique.fr](http://www.lescahiersdelafrique.fr)



## Touaregs au Mali

**L**e rêve d'une indépendance du peuple touareg au nord du Mali va-t-il se perdre dans les sables et le sang ?

Le mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) qui portait ce rêve, a été vite débordé par les mouvements islamistes. Le plus visible est le mouvement Ansar-dine. Le plus connu est celui d'AQMI. D'autres groupes, constitués principalement d'éléments ayant fui de la Libye à la chute de Kadhafi, sillonnent l'immense espace du Nord Mali.

Les autorités maliennes à Bamako, elles-mêmes désorganisées, n'ont pas les moyens d'agir. Les capitales de la CDEAO souhaitent organiser une intervention militaire visant spécifiquement les islamistes, et non pas les Touaregs vient de préciser le Président guinéen Alfa Condé. Elles ont recherché un accord du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et un soutien logistique en amont des grandes puissances, qui ne seraient pas appelées à envoyer des forces sur le terrain. □

É  
D  
I  
T  
O

## De l'Égypte

**A**u sein de l'establishment politico-médiatique d'Europe occidentale, beaucoup ont multiplié les contorsions au sujet de l'élection présidentielle égyptienne. On a ainsi assuré aux opinions publiques européennes que les élections étaient certes indispensables à la manifestation de la démocratie, mais qu'elles posaient problème si le résultat portait au pouvoir les Frères Musulmans.

On a alors donné à entendre que mieux valait un général, représentant d'une manière ou d'une autre le pouvoir mili-

taire, qu'un civil engagé dans un mouvement politique inspiré par la foi musulmane.

Malgré une intense mise en condition dans ce sens des citoyens égyptiens, aussi bien à l'intérieur du pays qu'en provenance de l'extérieur, la majorité des suffrages est allée nettement au leader des Frères Musulmans, Mohamed Morsi.

Les commentateurs ouest-occidentaux précités, quelque peu désespérés, attendent manifestement une nouvelle occasion pour remettre en cause les choix des Égyptiens. Ce serait une manière de continuer à élargir le fossé entre l'Europe occidentale et les pays musulmans.

Les citoyens de l'Europe méridionale, concernés au premier chef par la relation avec les pays du Sud de la Méditerranée, ne devraient-ils pas s'en préoccuper et songer à réagir ?

DÉPUTÉS FRANÇAIS POUR L'AFRIQUE

M. Pouria Amirshahi (PS) est élu pour l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest ; M. Alain

Marsaud (UMP) pour l'Afrique Centrale et de l'Est et le Moyen-Orient.

## ÉGYPTE : le changement dans l'incertitude

**A**près la chute du Président Moubarak le Conseil Suprême des Forces Armées (CSFA), à qui il avait remis tous ses pouvoirs, a déclaré que les élections qui se préparaient permettraient un transfert de pouvoir aux autorités civiles. Le changement se fait progressivement mais de manière si difficile qu'il en est incertain.

### Un rappel des faits électoraux

Les élections à l'Assemblée du Peuple Égyptien qui ont eu lieu entre novembre 2011 et janvier 2012 ont donné une très forte majorité aux partis musulmans : sur les 508 sièges de l'Assemblée, le « Parti Liberté et Justice », représentant les Frères Musulmans et

quelques-uns de leurs alliés les plus proches, a obtenu 227 sièges. Le Parti « Al nouf » représentant la tendance religieuse salafiste et ses alliés les plus proches, a obtenu 123 sièges. Les 158 sièges restants se répartissent entre les partis laïcs et nationalistes (72 sièges), les partis représentant la tendance révolutionnaire (28 sièges), les partis représentant des forces du régime précédent (27 sièges) et enfin les candidats indépendants et divers (31 sièges).

L'élection présidentielle a eu lieu les 23 et 24 mai 2012 pour le premier tour et les 16 et 17 juin 2012 pour le second tour. Au second tour Mohammed Morsi, appuyé par les Frères Musulmans et la plupart des cou-



rants révolutionnaires, l'a emporté avec 51,73% des voix devant Ahmed Chafiq (48,27%).

Les élections législatives comme l'élection Présidentielle se sont déroulées dans de bonnes conditions.

(suite page 2)

**ÉGYPTE : le changement dans l'incertitude (suite)**

**La réaction du pouvoir militaire en place**

Après avoir indiqué avant les élections qu'il remettrait le pouvoir aux autorités civiles que le peuple désignerait, le Conseil Suprême des Forces Armées a réagi aux résultats des élections, indirectement d'abord, directement ensuite. La réaction indirecte s'est traduite par la mise en cause des législatives devant la Cour Constitutionnelle qui, le 14 juin, a quelques jours de l'élection présidentielle, a invalidé les élections législatives sur la base d'un « vice juridique » dans la loi électorale. La réaction directe s'est traduite par un décret du Conseil Suprême des Forces Armées pris le 16 juin dans les heures précédant l'élection de Mohammed Morsi et portant dissolution effective de l'Assemblée du peuple égyptien. Une décision complémentaire du CSFA en forme de déclaration constitutionnelle a réduit considérablement les pouvoirs du Chef de l'État, en soumettant les décisions importantes qu'il pourrait prendre à l'aval du CSFA.

**La réaction du nouveau Président de la République**

Le Président Mohammed Morsi a alors déclaré qu'il tenait à prêter serment devant le Parlement. Mais devant l'opposition des militaires, il a dû y renoncer et a accepté de prêter serment devant la Cour Constitutionnelle. Cependant, il a repris l'initiative en signant le 8 juillet un décret qui annule la décision du CSFA portant dissolution du Parlement. Le Président de l'Assemblée du Peuple Égyptien a alors convoqué celle-ci à se réunir le 9 juillet. La crainte d'incidents avec l'armée et la nécessité d'un

dialogue pour l'éviter, ont conduit à reporter la session au mardi 10 juillet. Le Président de l'Assemblée a déclaré dès l'ouverture que les parlementaires débattraient le jour même du « mécanisme d'application » du jugement de la Haute Cour Constitutionnelle qui avait déclaré l'Assemblée invalide.

**Le débat et les perspectives**

Les partisans de l'ancien régime soutiennent le CSFA et affirment que le Chef de l'État ne respecte pas les décisions de la Cour Constitutionnelle concernant le Parlement et l'esprit du dialogue



démocratique. Les partisans du Chef de l'État et de la majorité parlementaire, tout en déclarant vouloir respecter les décisions de justice, considèrent que la Cour Constitutionnelle composée de juges mis en place sous le régime Mubarak a une vision des choses qui ne correspond pas au changement démocratique. Ils font valoir, d'autre part, que les pouvoirs d'État, remis par le Président Mubarak à son départ entre les mains du Conseil Suprême des Forces Armées, reviennent maintenant en droit comme en fait, au Chef d'État qui vient d'être élu démocratiquement. Entre les uns et les autres, l'épreuve de force se poursuit. □



**3 questions à**

**Louis Dominici**

*Louis Dominici a servi au Cameroun au début de sa carrière. Il a été Ambassadeur de France en Sierra Leone et au Gabon. Il a en outre travaillé régulièrement avec des Africains, d'abord depuis Paris aux Affaires étrangères, ensuite à Rome où il a été Ambassadeur auprès de l'OAA/FAO, et Président du Conseil d'administration du Programme Alimentaire Mondial des Nations-Unies.*

**La lettre de l'Afrique :** Après les conséquences pour la région Sahélo-Saharienne de l'intervention militaire de l'OTAN en Libye, quelles leçons devraient en tirer les occidentaux pour la conduite à tenir devant la crise malienne ?

**Louis Dominici :**

La première est de prendre ses distances avec les interventions militaires. C'est d'autant plus nécessaire que l'on voit apparaître dans les médias, mais aussi au-delà, des courants de plus en plus forts en faveur des expéditions guerrières, toujours habillées bien sûr de motivations vertueuses.

**LLA :** Faut-il à l'inverse se désintéresser du Mali, et plus largement de ce qui est en

train de se produire dans l'espace sahélo-saharien ?

**LD :** Évidemment, non. La situation dans cette région nous concerne parce qu'elle concerne des pays amis, pour la plupart francophones, et dont les autorités nous demandent de les aider à garantir la paix. Ce que nous pouvons apporter dans ce sens est d'ordre politique et moral.

C'est ainsi que je comprends l'initiative française de faire adopter par le Conseil de sécurité des Nations-Unies la résolution 2056 sur le Mali. Il s'agit d'abord comme l'a déclaré M. Laurent Fabius, de « trouver une solution politique à la crise au Mali ». Il faudra tenir ce cap, et maintenir la pression politique sur les uns et les autres, y

compris pour obtenir la libération des otages français.

**LLA :** Mais la CDEAO ne se prépare-t-elle pas à une intervention militaire ?

**LD :** Une opération militaire de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest serait une opération strictement africaine. Mais il n'est pas souhaitable qu'elle doive avoir lieu : cela signifierait que le processus global de résolution de la crise malienne et de ses prolongements n'aurait pas fonctionné.

Cela signifierait du sang et des larmes pour les populations du Nord Mali, où les armées extérieures ne pourraient que manquer de discernement. □

## MALI : internationalisation

*La crise malienne est entrée dans une nouvelle phase où les pressions et interventions internationales vont devenir prépondérantes. C'est ce qui ressort de l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies de la résolution 2056 sur le Mali.*

### Le contenu de la résolution

Placée sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, la résolution votée le 5 juillet à l'initiative de la France, « fixe, comme l'a déclaré M. Laurent Fabius, le cadre d'une solution politique globale au Mali et témoigne de la mobilisation de la communauté internationale ».

Le Conseil de Sécurité demande la dissolution de la junte militaire à Bamako et appelle les autorités civiles à organiser la transition au Mali dans une large concertation. Il souligne que l'intégrité territoriale du pays ne peut pas être mise en cause et exige des groupes rebelles qu'ils cessent immédiatement les hostilités et renoncent à tout lien avec les groupes terroristes présents dans la région. Il appelle tous les États à coordonner leurs efforts pour lutter contre le terrorisme d'Aqmi, du Mujao et de leurs soutiens. Enfin, le Conseil déclare qu'il est prêt à examiner la demande de la CEDEAO et de l'Union Africaine, d'autoriser l'envoi d'une force de stabilisation au Mali, dès qu'il aura reçu des précisions sur les objectifs et les moyens d'une telle force.

### Le Mali et la CEDEAO

Si la résolution du Conseil marque le début d'une nouvelle phase, c'est parce qu'elle donne un autre poids aux revendications du pouvoir affaibli de Bamako et des capitales de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui ont pris positions dans le même sens. La CEDEAO a certes brandi la menace d'une intervention militaire, en annonçant même la possibilité de réunir des forces supérieures à 3.000 hommes. Mais les pays membres ne sont pas techniquement prêts, tandis que le Nigeria, qui est en fait le seul à



disposer des troupes et des moyens nécessaires, avance à reculons. Certains pays francophones ont sollicité des actions de formation de la part de leurs partenaires occidentaux et en particulier de la France. Des demandes d'équipements militaires sont en cours. Il n'en reste pas moins que la première question à régler à Bamako même, est celle de la constitution d'un gouvernement de transition au Mali, qui puisse être réellement considéré comme un gouvernement d'union nationale.

### La médiation burkinabé

Dans le même temps, les efforts de médiation, menés de toutes parts mais coordonnés principalement par le Chef d'État burkinabé Blaise Compaoré, se sont poursuivis et continuent avec l'espoir d'éviter le recours à une intervention militaire, dont les conséquences pourraient être aussi douloureuses qu'imprévisibles pour le Mali et ses voisins.

### L'Algérie et les pays de l'UMA pour une solution politique

C'est d'ailleurs cet attachement à une solution politique que vient d'affirmer le ministre algérien des Affaires étrangères M. Mourad Medelci, à l'issue d'une réunion tenue à Alger le 9 juillet avec ses homologues de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), qui regroupe l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie et la Libye. Rendant compte de cette réunion, consacrée à la sécurité dans le Sahel et en particulier dans le nord du Mali, le Ministre a déclaré : « Après un examen minutieux de la situation prévalant dans ce pays ces dernières semaines, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il existe de fortes chances de trouver une solution politique à cette crise ».

### Des perspectives encore contradictoires

Les perspectives sont encore contradictoires. Les pays voisins du Mali inquiets de ce qui s'y passe, cherchent à éteindre le feu qui s'est levé dans le désert. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies prend position pour le retour à la légalité et à la paix dans le nord du Mali. Les uns et les autres laissent entendre que si le dialogue n'aboutissait pas la crise pourrait déboucher sur une opération armée, où le Conseil de Sécurité et certains de ses membres soutiendraient de l'extérieur les troupes maliennes et celles de la CEDEAO. Mais certains voisins francophones s'inquiètent d'une extension des conflits. Quant aux pays du nord de l'Afrique, qui se considèrent aussi concernés que les pays au sud du Sahara, il est clair qu'ils verraient d'un mauvais œil l'intervention à leurs frontières de troupes étrangères.



*Changements climatiques, dynamiques des milieux et crises de sociétés en Afrique de l'Ouest*

Bénin, Mali, Sénégal, Togo  
Boubou Aldiouma Sy  
Préface de Pr Mamadou Moustapha Sall

Environnement, Nature, Écologie Afrique Noire Bénin Mali Sénégal Togo  
Collection L'Harmattan.

La maîtrise du phénomène "changement climatique" devient indispensable pour le bien-être social et économique. L'Afrique de l'Ouest, une région vulnérable et parmi les plus exposées

aux modifications climatiques dans le monde, connaît depuis quelques années des phénomènes extrêmes. Les bouleversements climatiques sont abordés et vécus différemment par les acteurs sociaux : migration climatique, accentuation de la désertification et de l'érosion côtière, dégradation de l'environnement, etc.  
ISBN : 978-2-296-99517-8 • juillet 2012 • 260 pages.  
Prix éditeur : 26 €/162 FF

*Repenser la relation homme-milieu en Afrique*

Alain Mayama - Sous la direction de Harmattan Congo  
Environnement, Nature, Écologie Afrique Noire Congo-Brazzaville  
Parler de la relation Homme-milieu, c'est reconnaître l'interaction entre l'Homme et la nature. Repenser cette relation sous-tend que les règles

qui la régissent aujourd'hui posent problème. L'Homme qui tire sa vie et son existence de la nature a l'obligation de conserver cette nature, faisant appel à un sens des responsabilités plus accru de l'Homme envers la création. Ce livre attire l'attention sur la question écologique, notamment le respect de l'environnement.

ISBN : 978-2-296-96781-6 • juillet 2012 • 120 pages. Prix éditeur : 13,50 €/84 FF



## TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES

### Gabon

• 8-10 juin : « Le New York Forum Africa » à Libreville a été organisé avec le soutien du Président Ali Bongo Ondimba, par le promoteur du forum, Richard Attias, ancien organisateur du Forum de Davos. Il s'agit du plus grand forum international organisé à ce jour en Afrique sur les questions économiques. Il a réuni plus de 600 acteurs majeurs de l'économie africaine et mondiale, en présence de nombreux responsables politiques africains.

### Égypte

• 16-17 juin : Second tour de l'élection présidentielle. Mohamed Morsi, présenté par les Frères Musulmans, est élu avec 52 % des suffrages, devant le Général Ahmed Chafiq (48 %), dernier Premier Ministre de Moubarak.

### Députés Français pour l'Afrique

• 17 juin : Second tour de l'élection des 11 députés des Français de l'étranger dans le monde : 8 élus pour la majorité présidentielle et 3 pour l'UMP ; 2 de ces députés, 1 socialiste et 1 UMP, représentent respectivement le premier l'Afrique du Nord et de l'Ouest, et le second l'Afrique Australe et de l'Est ainsi que le Moyen-Orient.

### Tunisie-Libye

• 24 juin : Extradition de Tunisie vers la Libye, du dernier Premier Ministre libyen de Kadhafi, M. Al-Baghdadi Al-Mahmoudi. Le Président de la République tunisienne, Moncef Marzouki, critique cette extradition réalisée à l'initiative du gouvernement.

### Sénégal

• 1<sup>er</sup> juillet : Élections législatives : victoire de la majorité présidentielle.

### France-Gabon

• 5 juillet : Visite à l'Élysée du Chef de l'État gabonais, M. Ali Bongo Ondimba. Long et amical entretien avec le Président François Hollande. Les relations franco-gabonaises sont excellentes.



### Chine Afrique à Pékin

11-14 juillet 2012

Rencontres économiques Chine Afrique, organisées par l'AFREXIMBANK et la CHINA EXIM BANK.



*Le club du faubourg*

Ce club de réflexion et d'initiative dans le domaine international accompagne la lettre de l'Afrique dans sa volonté de contribuer aux échanges et à la solidarité entre la France, l'Europe et l'Afrique.